

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Boulogne-sur-Mer (62200)

Réponses de Denis Buhagiar, au nom de la liste « Boulogne citoyenne et écologiste »

– le 03/03/2020 à 11:26 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des Boulonnais de l'ensemble des quartiers vers le centre-ville. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire. Ce plan vélo inclura un volet communication.

Dans un premier temps, nous instaurerons la gratuité des bus urbains avec amélioration du service. Les moyens financiers nécessaires seront mobilisés grâce à l'augmentation du versement transport des entreprises de plus de 11 salariés. Avec l'espace libéré en ville du fait de la diminution du trafic automobile (et moins de voitures en stationnement, cf l'exemple de Dunkerque) nous lancerons un grand plan "mobilités douces". Mais avant d'envisager les investissements nécessaires, nous comptons nous appuyer sur l'expertise des usagers du vélo.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo.

Développer un réseau cyclable cohérent

Dans notre programme, nous évoquons une commission extra-municipale "mobilité". Mais ceci n'est pas antagoniste à un groupe de travail vélo. Il faudra cependant réfléchir à ce que les actions prévues suite à ces instances soient ensuite connues et acceptées par le plus grand nombre. Nous ouvrons donc la possibilité d'un référendum citoyen sur les mobilités à échéance de 2 ans suite au début du mandat (2022).

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo qui reliera les principales communes de la CAB.

Il devra être connecté au centre-ville de Boulogne sur Mer.

voir réponse question précédente, les investissements nécessaires doivent se faire suite à débat public. Le budget à engager sera mobilisé suite à annulation des "grands projets inutiles" (ex: palais des congrès)

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Sans oublier de s'appuyer sur les travaux et réflexions déjà engagés : véloroute, anciens travaux du conseil de développement...

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je suis indécis-e

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Le plan de déplacement urbain est à reprendre à zéro : celui établi par la CAB n'est qu'un écran de fumée permettant de faire croire que quelque chose est fait par l'équipe en place, alors que le sens d'un PDU est " comment se déplacer autrement qu'en véhicule motorisé individuel"

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

C'est un objectif à se fixer à l'échelle de la durée du mandat au risque d'être taxés "d'écologie punitive" Les zones 30 seront instaurées peu à peu en parallèle aux travaux menés par le GTV, le PDU, les réunions de quartiers...

Action n°7 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Idem réponses précédentes, seulement après consultation des boulognais lors de réunions de quartiers mais aussi suite à un plan de communication menée par la mairie expliquant les bienfaits de cette mesure.

Action n°8 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

? Le stationnement est déjà payant à Boulogne en centre ville. Si la question est d'augmenter le prix ou d'étendre le zonage payant, voir réponses précédentes : après débat public et impacts positifs des premières mesures "mobilités douces"

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux gares de Boulogne sur Mer, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Cela devrait être fait depuis 20 ans déjà ! Nous avons mis en avant cette mesure dans notre programme (voir notre blog : <https://boulogne-citoyenne-ecologiste.fr/>) dans nos déclarations publiques, dans notre communication presse...

Action n°10 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Oui, ne pas sous estimer cependant la lourdeur de mise en œuvre pour ce qui concerne le logement privé !

Action n°11 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°12 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

mesure ne souffrant d'aucune contestation.

Action n°13 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

mesure pouvant être mise en œuvre sans délai si pas déjà fait.

Action n°14 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Déjà noté dans notre programme.

Action n°15 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

oui, mais sans pour autant créer une police municipale !

Action n°16 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Lors de la journée sans voiture, nous communiquerons également sur le respect et la bienveillance dans l'espace public.

Commentaires généraux

Nous sommes résolument pour le développement du vélo à Boulogne !